



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

Site internet : www.st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Octobre 2026

Pour faire suite à la réunion du conseil du 5 octobre dernier, voici les principales décisions et les projets en cours.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion précédente, il est déposé lorsqu'il est adopté sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Tirage des salles pour le temps des Fêtes

Le tirage des salles pour la période des Fêtes est maintenant terminé. Les salles ont été attribuées en tenant compte des préférences indiquées lors des demandes.

Certaines disponibilités demeurent. Pour obtenir plus d'information ou connaître les disponibilités, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 819 374-4525.

Règlement numéro 2026-668 sur la garde et le contrôle des animaux qui abroge l'ancien règlement

Le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 2026-668 sur la garde et le contrôle des animaux, lequel remplace et abroge l'ancien règlement en vigueur.

Nous invitons les citoyens à en prendre connaissance du règlement sur le site Internet de la Municipalité au www.st-maurice.ca sous l'onglet :

Ma municipalité/Administration/Règlements municipaux/Animaux.

Merci à tous de votre collaboration pour assurer une cohabitation agréable entre citoyens et animaux!

Demande de financement

Un montant de 738 \$ sera versé à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec afin de soutenir l'organisme dans sa mission et de contribuer à l'aide offerte aux personnes et aux familles dans le besoin.

Prochaine réunion du conseil municipal

La prochaine réunion aura lieu **lundi le 9 novembre à la salle municipale (grande salle).**

Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

CIRCULAIRE MUNICIPALE

Vacances de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Veuillez prendre note que M. Yves Laflamme, inspecteur en bâtiment et en environnement, sera en vacances du **30 octobre à midi au 15 novembre inclusivement.**

Si vous prévoyez effectuer des travaux et avez besoin d'information ou d'un permis, nous vous invitons à communiquer avec lui avant son départ afin de prendre rendez-vous au ylaflamme@st-maurice.ca ou 819 374-4525.



Collecte de pneus

La collecte de vos vieux pneus aura lieu **mardi le 10 novembre prochain** et sera effectuée par les employés de la Municipalité. Nous vous invitons à déposer vos pneus en bordure de la route, la veille de la collecte ou tôt le matin, avant 7 h.

À retenir :

- Seuls les pneus d'automobile et de camionnette (pick-up) seront ramassés.
- Les pneus doivent être retirés de leur jante.
- Les garages ne peuvent pas bénéficier de ce service puisqu'ils disposent déjà de leur propre système de récupération.



Donnons une deuxième vie à nos vieux pneus! Les pneus recueillis seront acheminés vers des récupérateurs afin d'être valorisés et transformés en de nouveaux produits. Merci de votre collaboration et de votre contribution à la protection de notre environnement!



Inscriptions aux paniers de Noël 2026

Le Centre d'action bénévole de la Moraine offrira à nouveau cette année des **paniers de Noël**. Ce service est offert aux personnes et aux familles éprouvant des difficultés financières et résidant sur le territoire desservi par le Centre, soit,
**Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice,
Saint-Narcisse et Saint-Stanislas.**

Les inscriptions débutent à compter du **mercredi 7 octobre 2026 et se terminent le vendredi 13 novembre 2026 midi (12h).**

Vous devez vous **inscrire directement au siège social du Centre d'action bénévole de la Moraine au 511 rue Massicotte à Saint-Narcisse**. Les inscriptions seront **prises en tout temps** ou lors des distributions alimentaires du 7 octobre, 21 octobre et 7 novembre.

Si vous désirez faire la demande pour un panier, pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418-328-8600 poste 204**.



Centre d'action
bénévole de la
Moraine

Inscriptions aux paniers de Noël - Chevaliers de Colomb



Pour les personnes et les familles à faible revenu, le Centre d'action bénévole de la Moraine, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Saint-Maurice, offre la possibilité de faire une demande pour recevoir un panier de Noël. **La date limite pour s'inscrire est le vendredi 13 novembre 2026 à midi (12h).**

Pour faire une demande, vérifier votre admissibilité ou obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec :

Centre d'action bénévole de la Moraine

 418 328-8600, poste 204

Monsieur Michel Beaumier

 819 373-7078